

Votre rendez-vous avec les activités de la FNCSF!

29/05/2017

[Regardez la version en ligne](#)



Mot de la présidente

Alors que l'on sent poindre à l'horizon la fin de l'année scolaire, notre fédération est plus occupée que jamais dans le cadre de ses partenariats, événements et autres démarches pour faire avancer les droits de l'éducation en langue française en contexte minoritaire au Canada.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce bulletin, les nombreux rapprochements avec nos partenaires un peu partout au pays ainsi qu'à l'étranger témoignent du dynamisme et du rayonnement de la francophonie.

Cette francophonie est résolument inclusive avec ses multiples accents pour le plus grand enrichissement de tous. Grâce à l'élément catalyseur de l'école de langue française, les membres de nos communautés, des plus jeunes aux plus âgés, peuvent vibrer et s'exprimer en son sein.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous avons choisi le thème de notre prochain congrès annuel en octobre : ***Le continuum en éducation : apprendre la vie durant!***

Ainsi, nous entendons mettre à profit les retombées de notre récent sommet national sur l'éducation pour poursuivre, de concert avec nos partenaires, la consolidation du réseau d'éducation en langue française en contexte minoritaire.

Car n'oublions pas que la réussite et le bien-être des apprenants, peu importe leur âge, profitent à tous!

Melinda Chartrand



Le Continuum en éducation : apprendre la vie durant!

Sachez que le grand rendez-vous annuel de la FNCSF commence à se préciser au niveau de la programmation. Vous pourrez ainsi participer à de multiples réflexions et discussions qui viendront nourrir votre pratique et soutenir vos actions.

Ainsi, une table ronde autour de la question : Qu'entend-on par continuum en éducation dans le cadre de l'École communautaire citoyenne?, permettra de mettre la table à ces 2 jours de congrès. Cette activité sera initiée entre autres par le professeur de l'Université St-Boniface, Jules Rocque, ainsi que la professeure de l'Université d'Ottawa, Claire IsaBelle.

Vous serez ensuite conviés à approfondir votre vision du positionnement politique de la FNCSF en échangeant avec des députés fédéraux issus des principaux partis politiques.

En outre, deux conférences sur des sujets d'actualité vous attendent. L'une vous invitera à comprendre en quoi la langue peut être perçue comme une politique publique et l'autre, vous initiera au concept de ville apprenante développé par l'UNESCO. Vous aurez la chance d'écouter Monsieur Paul Bélanger, professeur à la Faculté d'éducation de l'UQAM et spécialiste de l'historique de ce concept. Il a d'ailleurs été directeur de l'institut de l'UNESCO pour l'éducation à Hambourg dans les années 90. Pour aborder cette question selon un angle plus contemporain, nous avons invité un représentant de la ville de Clermont-Ferrand, première ville apprenante française qui viendra vous parler du processus de demande et de sélection ainsi que des démarches entreprises depuis lors pour mettre en œuvre un plan d'action citoyen.

Enfin, vous pourrez participer à 3 causeries sur le continuum en éducation suivant les 3 niveaux d'enseignements qui nous touchent directement (petite enfance, élémentaire/secondaire et postsecondaire)

Vous serez très prochainement informés par courriel de l'ouverture des [inscriptions en ligne](#) au [congrès 2017](#).

Sachez par contre que vous pouvez dès à présent réserver votre chambre à l'hôtel Westin d'Ottawa en cliquant [ICI](#).



Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada

Canada

3^e SOMMET NATIONAL SUR L'ÉDUCATION : « AGIR ENSEMBLE » ou comment faire tomber les murs de l'école pour élargir l'espace francophone!

Le Sommet national sur l'éducation qui s'est tenu les 4, 5 et 6 mai derniers en simultanée dans trois villes canadiennes, Ottawa, Edmonton et Moncton a permis un rapprochement des différents acteurs œuvrant de près ou de loin dans le monde de l'éducation en français, langue première, en contexte minoritaire.

Melinda Chartrand, présidente de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) qui coordonnait l'événement, a affirmé : « Pour reprendre les paroles au Sommet de notre artiste visuelle invitée d'origine Anishinaabe Mique Michelle, nous pouvons tous dire fièrement aussi :

« Je suis francophone et je suis bien dans ma communauté! »

Les participants ont pu ainsi s'exprimer sur des sujets tels que la petite enfance, la construction identitaire, la pédagogie/les apprentissages, la diversité culturelle, l'insécurité linguistique, l'apprentissage continu et les stratégies afin de maintenir les élèves au sein du réseau éducatif francophone lors des changements de cycles. Ces échanges riches en pistes d'action pour consolider le réseau éducatif de langue française serviront à actualiser le plan stratégique sur l'éducation en langue française, communément appelé le PSELF.

Le sommet a mis à l'avant-plan les participants qui sont devenus les vedettes de cette 3e édition.

Cet événement quinquennal rassemblait les membres des communautés incluant des parents, des présidences, conseillers et directions générales de conseils scolaires francophones, des élèves, des membres d'organismes artistiques et culturels francophones, des représentants des collèges et universités francophones, des enseignants, des directions d'école, des intervenants du milieu communautaire de l'éducation des adultes et des apprenants ainsi que des représentants des ministères de l'Éducation des provinces et territoires et du gouvernement fédéral.

Le thème de ce sommet était Agir ensemble pour une éducation à la hauteur de nos aspirations

Les 320 participants ont pu échanger sur des pratiques gagnantes afin de décloisonner l'école pour permettre un meilleur engagement de tous au service de la réussite et du bien-être des élèves.

Revoyez les moments forts du Sommet sur l'éducation en cliquant sur les 4 petites vidéos ci-dessous :





« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »

Modifications au formulaire de recensement et ayants droit : la pression s'accroît sur le gouvernement fédéral!

La pression s'accroît sur le gouvernement fédéral pour que le formulaire de recensement soit modifié afin d'avoir un portrait plus juste du nombre d'ayants droit au pays.

Ce dossier est prioritaire pour la FNCSF qui ne ménage aucun effort pour convaincre le gouvernement fédéral d'apporter les changements nécessaires à ce formulaire.

Si le gouvernement fédéral accède aux revendications de la FNCSF et modifie le formulaire, les retombées pour nos conseils scolaires seront énormes tant financièrement qu'en terme de clientèle.

Roger Paul, directeur général de la FNCSF, accompagné de l'avocat, Marc-André Roy de la firme Juristes Power s'est rendu le 9 mai dernier sur la colline parlementaire pour y donner une conférence de presse devant l'ensemble des journalistes de la tribune de la presse (350 journalistes accrédités du Canada et de l'étranger). Ils ont tous deux été particulièrement convaincants comme vous pourrez le constater dans la vidéo ci-dessous.



Si vous souhaitez plus de détails, veuillez lire le [communiqué de presse](#) émis le jour même par la FNCSF.

Par ailleurs, il faut souligner la décision des membres du Comité permanent des langues officielles qui ont choisi de tenir une conférence de presse juste avant celle de la FNCSF afin de présenter leurs recommandations sur le dénombrement des ayants droit en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

[Consultez le rapport du comité.](#)



Réaction de la FNCSF à la réponse du gouvernement fédéral au rapport du Comité permanent des langues officielles sur le PLOE

La FNCSF estime que la [réponse du gouvernement fédéral](#) démontre des intentions de collaborations prometteuses, mais qui devront se traduire par des actions concrètes.

La réponse du fédéral fait suite au rapport de décembre 2016 du Comité permanent des langues officielles par rapport notamment au

renouvellement du Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité (PLOE) en 2018.

Dans sa réponse, Ottawa affirme qu'il « continuera de travailler étroitement avec les représentants des communautés et des conseils scolaires de la minorité afin que les prochaines ententes reflètent leurs besoins et priorités et soient assorties de mesures de reddition de comptes transparentes ».

Toutefois, la FNCSF aurait souhaité que dans sa réponse, le gouvernement fédéral traite directement des recommandations portant sur le PLOE.

« La réponse d'avril 2017 est positive, mais vague et pourrait être interprétée de diverses manières. La réponse n'aborde pas, entre autres, les recommandations formulées par le comité permanent des langues officielles » explique la présidente de la FNCSF, Melinda Chartrand.

La FNCSF s'intéresse particulièrement à la recommandation 8 du rapport de décembre 2016 du Comité, qui demande au ministère du Patrimoine canadien de travailler avec le Conseil des ministres en Éducation Canada (CMEC) et les ministères de l'Éducation des provinces et des territoires afin d'élaborer un [nouveau Protocole d'entente pour l'éducation dans la langue de la minorité](#), distinct de celui applicable à l'enseignement de la langue seconde et qui met en œuvre l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Le Comité recommandait également la conclusion d'une entente stratégique entre le ministère du Patrimoine canadien et la FNCSF afin de s'assurer que le ministère du Patrimoine canadien soit en mesure de faire valoir les priorités de la minorité en matière d'éducation lors des négociations devant mener à la conclusion de ce Protocole.

« Une entente stratégique et puis la signature d'un protocole distinct permettraient de répondre de façon beaucoup plus adéquate aux besoins éducatifs des élèves inscrits à l'école de langue française tout en assurant une meilleure reddition de comptes de l'argent versé par Patrimoine canadien pour les coûts supplémentaires en éducation en français, langue première » soutient la présidente de la FNCSF, Melinda Chartrand.



4e édition des consultations annuelles du Comité des Sous-ministres adjoints des langues officielles

La 4e édition des consultations annuelles du Comité des Sous-ministres adjoints des langues officielles (CSMALO) s'est déroulée le 25 mai dernier, de 12h30 à 14h30 au Musée canadien de l'histoire. La FNCSF était conviée à y participer à titre de représentante des communautés francophones en situation minoritaire.

Le sujet principal de discussion portait sur l'importance de la sensibilisation de la haute gestion de l'ensemble de l'appareil fédéral aux obligations de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* et aux mesures positives.

Roger Paul, directeur général de la FNCSF y a présenté une liste non exhaustive des domaines liés à l'éducation au sein desquels les institutions fédérales ont une obligation de prendre des mesures positives en vertu de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* afin de favoriser l'épanouissement de la communauté d'expression française en situation minoritaire.

- Le Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde

Monsieur Paul a insisté sur le fait que la signature d'une entente stratégique entre Patrimoine canadien et la FNCSF au sujet du financement fédéral

en matière d'enseignement dans la langue de la minorité constituerait une mesure positive au titre de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* et favoriserait sans aucun doute l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes à travers le Canada.

- **Le recensement fédéral**

Le recensement fédéral joue un rôle crucial en matière d'éducation dans la langue de la minorité étant donné que la mise en œuvre de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* repose sur l'identification du nombre total d'enfants dont au moins un parent est un ayant droit.

La partie VII de la *Loi sur les langues officielles* oblige le gouvernement fédéral, au minimum, à tenir compte des besoins des communautés dans leurs décisions et à éviter de prendre des mesures qui ont pour effet de nuire aux communautés, tant par ses actions que ses omissions. En l'occurrence, les communautés ont clairement exprimé leurs besoins en matière de dénombrement des locuteurs du français devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes. Si le gouvernement fédéral refuse d'agir sur ce dossier afin de remédier aux lacunes du recensement cela sera extrêmement nuisible aux communautés. Statistique Canada et son ministre responsable, l'honorable Navdeep Bains, ainsi que la ministre Joly, doivent donc prendre cette demande très au sérieux afin de s'assurer de respecter leurs obligations en vertu de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*.

- **L'aliénation par le gouvernement fédéral de biens immobiliers excédentaires**

Considérant les responsabilités qui lui sont imposées par l'article 42 de la *Loi sur les langues officielles*, la ministre Joly doit prendre les mesures positives nécessaires pour s'assurer que les institutions fédérales tiennent véritablement compte des intérêts des communautés francophones et acadiennes dans le transfert de sites fédéraux.

[Vous pouvez consulter la note de service adressée au CSMALO](#)



**Alain Laberge, président du RNDGE, la conférencière Catherine McCullough et
Éric Blackburn, président de l'ADIGECS**

Congrès conjoint du RNDGE/ADIGECS

Le Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGE) qui rassemble les 28 directions générales des conseils scolaires francophones en contexte minoritaire tenait, en partenariat avec l'Association des directions générales des commissions scolaires (ADIGECS), son congrès annuel les 18 et 19 mai derniers dans les Laurentides au Québec.

Plus d'une centaine de participants était présente dont la moitié était composée des directions générales des conseils scolaires francophones hors Québec.

Le thème de cet événement était la collaboration professionnelle au service de la réussite.

« Ce congrès conjoint ADIGECS-RNDGE nous offre également une autre opportunité de réfléchir aux meilleures pratiques à mettre en œuvre afin de mobiliser tous les acteurs œuvrant auprès des élèves, de favoriser leur engagement envers la réussite et ce, en adoptant une posture collaborative issue de notre expertise, de nos compétences conjuguées et des forces vives de nos organisations » a précisé le président de l'ADIGECS, Éric Blackburn.

« Lorsqu'on s'arrête quelques secondes pour penser au thème de ce congrès, on constate que malgré toutes les théories, toutes les méthodes, voire toutes les réformes imposées ou non, la collaboration demeure une, sinon, la pièce maîtresse de la réussite » a ajouté le président du RNDGE, Alain Laberge. [Consultez l'extrait du discours de Monsieur Laberge.](#)

Ce congrès était le cinquième à réunir les directions générales des commissions scolaires du Québec et celles des organisations scolaires de l'Acadie et du Canada.





**Fédération canadienne des
enseignantes et des enseignants**

**La FNCSF a conclu dernièrement trois partenariats de choix
pour mettre en valeur les animations virtuelles
dans les salles de classe et les ressources pédagogiques développées dans le cadre d'Édu EXPO!**

La FNCSF remercie très chaleureusement l'[ACELF](#), [IDÉLLO TFO](#) et la [Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants](#) qui ont accepté de promouvoir les animations virtuelles d'[Édu EXPO](#) offertes en salle de classe entre avril et juin 2017 ainsi que [les ressources pédagogiques](#).

Vos élèves ont entre 13 et 17 ans?

Ils s'intéressent aux droits constitutionnels, à l'histoire de la francophonie canadienne, s'interrogent sur leur identité?

Il vous reste un mois pour leur faire vivre l'[expérience ÉduEXPO](#) à partir de leur salle de classe grâce à Skype ou Google Hangout en compagnie d'un de nos animateurs.

Pendant une demi-heure, ils pourront ainsi échanger sur leur francophonie, prendre connaissance des luttes passées et actuelles et s'exprimer sur leur avenir en tant que jeunes francophones.

Sachez que chaque école a droit à une animation gratuite, ce serait dommage de vous en priver!

[Consulter sans plus tarder notre page de réservation!](#)

Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada

Canada 



Le programme de coopération Canada-France dans le domaine éducatif et plus particulièrement sur le climat scolaire se poursuit et fait encore plus d'émules

Le modèle développé par nos écoles de langue française, première langue qui vise à favoriser la réussite et le bien-être des élèves interpelle de plus en plus les Académies françaises. Elles s'intéressent tout particulièrement à notre expertise et notre savoir-faire en matière d'écoles bienveillantes, de bien-être et de réussite scolaire et de communautés d'apprentissage professionnelles. Leur but étant de trouver des réponses concrètes et adéquates aux difficultés auxquelles elles sont confrontées souvent liées au décrochage scolaire, à la santé mentale des élèves et aux comportements à risques qui en découlent.

Du 16 au 20 janvier derniers, l'[académie de Clermont-Ferrand](#) a accueilli sept cadres éducatifs de l'Ontario pour une réflexion commune sur les philosophies et les pratiques des deux pays. Parmi eux, il y avait le surintendant de l'éducation du CEPEO, Monsieur Matthieu Vachon qui a accepté

de nous livrer ce petit témoignage : « Lors de [notre séjour](#), nous avons eu la chance de nous entretenir avec plusieurs membres du personnel de l'académie de Clermont-Ferrand sur l'importance de la relation entre les élèves et le personnel afin de créer et soutenir un climat scolaire positif et de favoriser le bien-être et la réussite des élèves. Les échanges avec les cadres, le personnel administratif, les enseignants et les autres membres du personnel scolaire ont été très enrichissants et ont permis de dialoguer sur nos approches pour favoriser le bien-être et la réussite des élèves. De plus quelques membres du personnel de Clermont-Ferrand sont venus assister au [troisième congrès provincial sur le climat scolaire](#) à Ottawa au mois d'avril dernier. »

Dernièrement, nos conseils scolaires ont également été sollicités par la plus importante [académie française celle de Versailles](#) qui compte environ un million d'élèves et 90 000 agents (enseignants, personnels d'éducation et d'encadrement, techniciens, personnels administratifs, ouvriers, de service et de santé).

Enfin, l'académie de Clermont-Ferrand explore à l'heure actuelle des possibilités de collaboration avec des conseil scolaires catholiques de l'Ontario. Des discussions sont d'ores et déjà engagées et devraient bientôt aboutir sur des formules satisfaisantes pour les deux parties.



Lauréats 2016

Rappel amical : Bourses Paul-Charbonneau – volet éducation

Vous avez jusqu'au **vendredi 23 juin 2017** pour faire parvenir par courriel à [Anne-Marie Dessureault](#) votre [formulaire de mise en nomination](#) pour [les bourses Paul-Charbonneau](#), volet éducation.

Les bourses Paul-Charbonneau ont été créées en guise de reconnaissance pour son importante contribution à l'avancement des droits des francophones en contexte minoritaire et à la promotion de la francophonie canadienne, et plus particulièrement en lien avec la gestion scolaire. Les objectifs visés par ces bourses sont de célébrer la réussite scolaire, le leadership et l'engagement communautaire.

Ces bourses (volet éducation) visent à encourager les finissantes et les finissants du secondaire des écoles de langue française de la francophonie canadienne à poursuivre leurs études postsecondaires dans une institution francophone en contexte minoritaire et à souligner la contribution des établissements postsecondaires à la vitalité et la pérennité des communautés francophones en milieu minoritaire.

Les bourses Paul-Charbonneau — volet éducation — seront remises au terme de chaque année scolaire à trois finissantes ou finissants du secondaire représentant respectivement chacune des trois régions du pays (Atlantique, Centre [Ontario], Ouest et Nord).

Les bourses encouragent ces jeunes à entreprendre la première année de leurs études postsecondaires. Chaque de bourse est d'une valeur de 1 000 \$.



Lauréate 2016

Rappel amical : Prix Jean-Robert-Gauthier

Vous avez jusqu'au **vendredi 30 juin 2017** pour faire parvenir à Anne-Marie Dessureault, par [courriel](#) ou par la poste votre [formulaire de mise en candidature](#) pour le [prix Jean-Robert-Gauthier](#).

Ce prix a pour objectif de reconnaître annuellement, au plan national, un(e) francophone ou un(e) Acadien(ne) pour son apport dans le domaine de

l'éducation en langue française en milieu minoritaire, à titre de conseiller(ère) ou commissaire scolaire.

Le (la) lauréat(e), à l'image du Sénateur Jean-Robert Gauthier, aura fait preuve de courage et de persévérance dans l'adversité et d'initiative et d'originalité dans son approche. Il (elle) aura, malgré les défis qui se seront dressés sur son chemin, défendu le principe de l'éducation en langue française et de la dualité linguistique avec vigueur et conviction. Il (elle) aura œuvré pour la qualité et l'excellence de l'éducation et aura gagné le respect et l'admiration de ses pairs.

Le (la) lauréat(e) se démarquera également au niveau des critères suivants :

- Avoir fait acte de présence à la majorité des activités de son conseil scolaire ;
- Avoir fait preuve d'initiative dans ses communications avec les intervenants ;
- Avoir contribué de façon exceptionnelle à l'essor et l'amélioration continue de l'éducation en langue française, langue première ;
- S'être porté(e), de façon notoire, à la défense du principe de la dualité linguistique canadienne.

Le jury de sélection est composé des membres de l'exécutif de la FNCSF et la sélection du/de la lauréat(e) aura lieu début septembre. La cérémonie de remise se fera dans le cadre du congrès annuel de la FNCSF.



Cahier spécial pour le 100e anniversaire de la LNH

L'équipe de communication de la FNCSF a assisté le 26 avril dernier au lancement officiel par son partenaire [l'Association de la Presse Francophone](#) du cahier spécial sur le 100e anniversaire de la Ligue nationale de hockey au Musée de l'histoire.

La présence de Mike Bossy à cet événement a beaucoup marqué les esprits. Marqueur le plus prolifique de l'histoire de la Ligue nationale de hockey avec un record de neuf saisons consécutives de 50 buts, il a évolué au sein de l'équipe des Islanders.

Ce cahier spécial s'inscrit dans la [série Ça clique!](#) qui vise à favoriser la compréhension des événements qui ont façonné un pays et permet aux Canadiens de célébrer ensemble l'histoire qui les rassemble. Gratuite et rédigée dans les deux langues officielles, la série Ça clique! se présente sous la forme de cahiers spéciaux et d'une plateforme web.



Rencontre entre les membres du conseil d'administration de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) et des membres du conseil d'administration de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) en marge du Sommet sur l'éducation.

Calendrier

Quoi :	Lieu :	Quand :
--------	--------	---------

Congrès annuel de la Fédération des commissions scolaires du Québec	Hilton Laval, Laval (Québec)	1er et 2 juin 2017
Comité exécutif de la FNCSF	Par audioconférence	5 juin 2017
Conseil d'administration de la FNCSF	Par audioconférence	5 juin 2017
Forum des leaders coordonné par la FCFA	Hôtel Sheraton, Ottawa (Ontario)	8 et 9 juin 2017
Comité exécutif du RNDGE	Par audioconférence	13 juin 2017



Copyright © 2017, Tous droits réservés.

Vous recevez ce communiqué en raison de votre intérêt et soutien envers l'éducation en langue française en contexte minoritaire au Canada.

Fédération nationale des conseils scolaires francophones

435, rue Donald, bureau 203

Ottawa (Ontario) K1K 4X5

Téléphone : 613-744-3443

Sans frais : 1-888-857-6503

Vous voulez changer la façon dont vous recevez ces courriels?

Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou vous [désabonner de cette liste](#)